



Mise en place s'une association

Par **reinebadje**, le **09/11/2010** à **10:46**

Bonjour,
je suis une jeune femme de 30 ans et mon fadeau c'est de créer une assocaiation a caractère sociale et d'aide humanitaire pour apporter un soutien aux necessiteux, des prisons, des hopitaux et des orphelinat dans mon pays, mais je ne sais aucune demarche, j'ai juste le projet et le fardeau
quelles sont les conditions de création d'une association et a quoi dois-je m'attendre comme diffucultés

Par **mimi493**, le **09/11/2010** à **11:32**

Si vous voulez pouvoir recevoir des dons, vous devez créer une association de loi de 1901. Vous devez donc en rédiger les statuts avec attention et précaution puis la déclarer en préfecture.

Si vous voyez ça comme un fardeau, surtout ne faites rien. La gestion d'une association demande du temps, surtout si on doit gérer des dons (tout doit être fait avec minutie, la comptabilité doit être rigoureuse, l'usage des fonds collecté doit être prouvé etc. sinon attention, si ça devient illégal, vous risquez gros)